

DOCUMENT D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION SUR UNE LISTE D'ATTENTE

Le Programme de rénovation résidentielle **SAGUENAY** est un programme d'aide à la rénovation résidentielle qui s'adresse aux propriétaires d'un immeuble qui souhaitent réaliser des travaux visant un ou des logements résidentiels. Ce programme est financé entièrement par la Ville de Saguenay.

MISE EN GARDE

La liste d'attente utilisée pour le Programme de rénovation résidentielle Saguenay est la même que celle déjà existante pour l'ancien programme Réno-Québec. Si votre bâtiment fait déjà partie de cette liste, aucune nouvelle inscription n'est requise.

1. LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à une subvention dans le cadre du PRQ—Saguenay, toutes les cases ci-dessous doivent être cochées :

- 1.1 Le bâtiment faisant l'objet de la demande a été construit avant le 1^{er} janvier 1971.
- 1.2 Le bâtiment est le lieu principal de résidence du propriétaire ou des locataires (résidence secondaire non admissible).
- 1.3 Le bâtiment est localisé dans un secteur désigné ou, sinon, celui-ci est d'usage strictement résidentiel ou est une maison de chambres comptant au total neuf unités ou moins (voir les [secteurs désignés](#)).
- 1.4 Le projet concerne des travaux résidentiels qui sont compris dans l'une ou plusieurs des catégories suivantes :
- A)
- Travaux de rénovation visant la sécurité incendie ou la sécurité des occupants;
 - Travaux de rénovation visant à corriger une défectuosité majeure sur une composante essentielle du bâtiment (plomberie, électricité, mur, toiture, cheminée, fondation, plancher, fenêtre, galerie et escalier, etc.);
 - Travaux de réfection liés à un Plan d'implantation et d'intégration architecturale ([PIA](#));
 - Travaux de mise en valeur des éléments architecturaux et ornementaux si le bâtiment a été construit avant 1945;
 - Recyclage d'un bâtiment non résidentiel ou d'une partie du bâtiment non résidentiel dans le but de créer un ou plusieurs logements (seulement dans les secteurs désignés).
- B)
- Ajout d'un ou plusieurs logements à l'intérieur d'un bâtiment existant ou par l'agrandissement du bâtiment existant;
 - Travaux de démolition-reconstruction, mais sous certaines conditions quant au degré de détérioration du bâtiment.
- 1.5 Le coût total des travaux admissibles au projet est estimé à 10 000 \$ ou plus.

2. LES CONDITIONS DU PROGRAMME

Cochez chacune des cases ci-dessous pour indiquer que les conditions suivantes ont été lues et acceptées :

- 2.1 Les travaux ne doivent pas débuter avant qu'une autorisation de l'inspecteur désigné ait été obtenue (Certificat d'aide officiel) et que tout certificat et permis aient été délivrés à cette fin.
- 2.2 Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur détenant une licence appropriée de la [Régie du bâtiment](#).
- 2.3 En tout temps, l'inspecteur peut effectuer des visites d'inspection.
- 2.4 Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'une subvention dans le cadre du PRQ—Saguenay au cours des cinq dernières années.
- 2.5 Après les travaux, le bâtiment ne devra comporter aucune menace liée à la sécurité incendie ou à la sécurité des occupants.

DOCUMENT D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION À UNE LISTE D'ATTENTE

3. AIDE ACCORDÉE ET PLAFOND MAXIMUM DE SUBVENTION

1. A. Plafond de subvention accordé pour des travaux visant le bâtiment existant :

| Nombre de logements | <u>Les travaux visés à la section 1.4 A) :</u> | <u>Les travaux visés à la section 1.4 B) :</u> |
|---------------------|--|--|
| | Subvention égale à 25 % du coût total des travaux reconnus admissibles jusqu'à un montant maximum de : | Subvention égale à 25 % du coût total des travaux reconnus admissibles jusqu'à un montant maximum de : |
| 1 | 12 500 \$ | 12 500 \$ |
| 2 | 17 500 \$ | 17 500 \$ |
| 3 | 20 000 \$ | 20 000 \$ |
| 4 | 25 000 \$ | 25 000 \$ |
| 5 | 30 000 \$ | 30 000 \$ |
| 6 | 35 000 \$ | 35 000 \$ |
| 7 | 40 000 \$ | 40 000 \$ |
| 8 | 45 000 \$ | 45 000 \$ |
| 9 | 50 000 \$ | 50 000 \$ |
| 10 et plus | 55 000 \$ | 55 000 \$ |

DOCUMENT D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION À UNE LISTE D'ATTENTE

6. DESCRIPTION DES TRAVAUX PROJÉTÉS

Pour quels types de travaux faites-vous cette demande de subvention? Cochez toutes les situations qui s'appliquent et donnez les détails nécessaires dans l'espace approprié (utilisez le verso pour compléter vos réponses si nécessaire) :

6.1 Travaux sur les logements.

Nombre de logements rénovés :

Nombre de logements ajoutés :

Nombre de logements démolis :

Total de logements après les travaux :

6.2 Travaux de rénovation visant à corriger une défectuosité majeure sur une composante essentielle du bâtiment.

Cochez la composante visée par les travaux :

Expliquez brièvement la nature des travaux :

Plomberie :

Électricité :

Mur :

Toiture :

Cheminée :

Fondation :

Plancher :

Fenêtre :

Galerie et escalier :

Éléments ornementaux (seulement si construit avant 1945) :

Autres, quelle composante et quels travaux :

6.3 Travaux de démolition-reconstruction. Pour quelles raisons souhaitez-vous démolir en tout ou en partie l'immeuble?

7. BUDGET PRÉVU

Selon vous, à quel coût estimez-vous approximativement tous les travaux décrits ci-dessus pour lesquels vous faites cette demande de subvention?

\$

Il est à noter que votre estimation du coût total des travaux est utilisée uniquement pour des fins de prévisions budgétaires.

DOCUMENT D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION À UNE LISTE D'ATTENTE

8. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom du propriétaire : _____

Adresse postale : _____

No civique Rue Ville Code postal

Téléphone et courriel : _____

Résidence Travail Cellulaire Courriel

9. IDENTIFICATION DU MANDATAIRE (SI DIFFÉRENT DU PROPRIÉTAIRE)

Nom du propriétaire : _____

Adresse postale : _____

No civique Rue Ville Code postal

Téléphone et courriel : _____

Résidence Travail Cellulaire Courriel

10. DÉCLARATION ET SIGNATURE

Par la présente, je déclare être le propriétaire en titre de l'immeuble pour lequel j'effectue cette demande de subvention. Je reconnais que l'inscription du bâtiment à la liste d'attente ne signifie pas qu'il est admissible à une subvention.

Signature du propriétaire

Signature du mandataire (s'il y a lieu)

11. RETOURNEZ TOUTES LES PAGES DE CE DOCUMENT

Assurez-vous que toutes les cases requises ont été cochées, que toutes les questions ont été répondues et que vous avez signé ce document (page 5, espace ci-dessus).

Retournez toutes les pages de ce document :

| Par la poste | En personne (bureau d'arrondissement) | Par courriel |
|---|---|---------------------------|
| Ville de Saguenay Division des permis, programmes et inspections 150, boulevard du Saguenay Est C.P. 8060 Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 | Chicoutimi : 150, boul. du Saguenay Est Jonquière : 2354, rue Saint-Dominique La Baie : 422, rue Victoria | info@ville.saguenay.qc.ca |

Pour plus de détails sur le Programme rénovation résidentielle Saguenay, le règlement est disponible sur le site internet à permis.saguenay.ca.
Pour des informations supplémentaires, écrivez-nous à permis@ville.saguenay.qc.ca.